

ANNEXE 1 : DESCRIPTION PRODUIT

HEALTHCARE FRAUD WASTE & ABUSE DETECTION - ASSURANCE MALADIE

1. DEFINITIONS

Outre les définitions figurant dans la Convention et les annexes associées, les définitions suivantes s'appliquent :

Entité désigne une personne physique ou une personne morale.

Service désigne, en ce qui concerne les présentes conditions, le service HEALTHCARE FRAUD WASTE & ABUSE DETECTION – Assurance Maladie.

Utilisateur désigne l'utilisateur du Service chez l'Abonné.

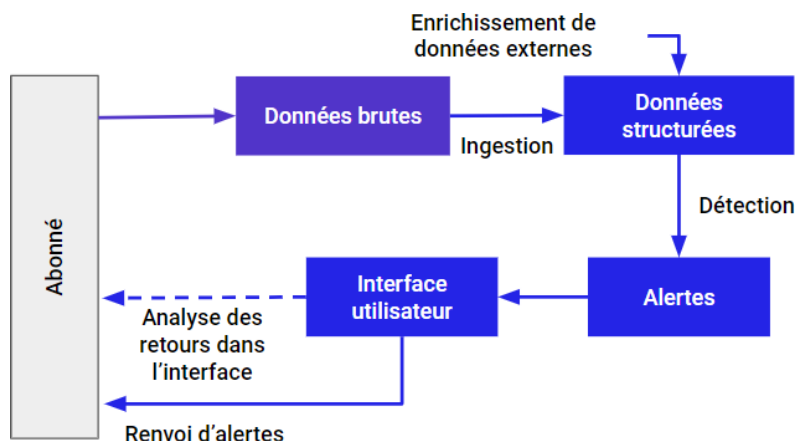
2. DESCRIPTION DU PRODUIT SAAS

HEALTHCARE FRAUD WASTE & ABUSE DETECTION – Assurance Maladie est un produit logiciel en tant que service, accessible via une interface Web (ci-après, « **Produit SaaS** »). Ce Produit SaaS est conçu pour aider les clients de Shift et leurs équipes de lutte anti-fraude, abus et paiement à tort, à détecter des suspicions de fraude abus et paiement à tort, puis de permettre leur investigation en toute autonomie. Cette détection est réalisée à l'aide d'une bibliothèque de scénarios de suspicions, qui peuvent utiliser des données de tiers, des algorithmes d'intelligence artificielle (« **IA** ») et d'apprentissage automatique (ou *Machine Learning*, « **ML** »).

3. FONCTIONNALITES PRINCIPALES DU PRODUIT SAAS

3.1. Gestion des données

La gestion des données englobe le processus d'ingestion des données et le renvoi de données, l'enrichissement avec des sources de données externes, ainsi que les capacités de traitement de données et de détection.



(i) Ingestion de données

L'ingestion de données consiste à collecter, stocker et nettoyer les données tabulaires de l'Abonné. Les formats standard pris en charge par Shift pour le transfert de données brutes sont CSV (valeurs séparées par des virgules), fichiers texte de longueur fixe, XML (eXtensible Markup Language) et JSON (JavaScript Object Notation). Les données sont utilisées pour analyser l'historique d'une prestation, d'un contrat ou d'une Entité, et pour entraîner les algorithmes de traitement et de détection des données.

SHIFT

L'ingestion des données se fait par le biais d'un protocole SFTP défini par Shift. L'ingestion de données est appliquée aux données historiques ainsi qu'aux mises à jour de données de la même manière et dans le même format. Shift attend de l'Abonné un (1) fichier par type de source de données (par exemple, prestation, contrat, professionnel de santé). Shift met en œuvre un (1) mapping de données pour les données provenant d'un (1) système de gestion des prestations, et un (1) mapping de données provenant d'un (1) système de gestion des contrats.

La fréquence des transferts de données entre l'Abonné et Shift dépend du type de contrôle.

- (a) Pour les contrôles a posteriori du paiement, le transfert de données est effectué quotidiennement. Les données sont le plus souvent traitées par lot pendant la nuit. Le transfert des données vers la solution se fait donc généralement en début de nuit pour un retour des résultats au cours de la nuit.
- (b) Pour les contrôles a priori du paiement, le transfert de données se fait généralement plusieurs fois par jour.

(ii) Enrichissement de données externes

Shift peut utiliser des sources de données tierces pour améliorer les Données de l'Abonné en complétant les données manquantes ou incomplètes (Enrichissement des données).

(iii) Traitement des données

Le traitement de données et la détection comprennent la reconstruction des Entités, professionnels de santé, coordonnées, prestations, et contrats, suivis de processus de détection à l'aide d'une bibliothèque de scénarios en constante évolution, qui utilise des algorithmes IA/ML.

Chaque scénario couvre tout ou partie du périmètre décrit ci-dessous :

- **Type de suspicion** : Fraude, Abus, Paiement à tort
- **Axes d'analyse** : Prestation, Bénéficiaire, Contrat, Professionnel de santé, Réseau
- **Domaines de soins** : Ambulatoire, Analyses médicales, Appareillage, Audioprothèse, Dentaire, Hospitalisation, Médecines alternatives, Optique, Pharmacie, Soins courants, Soins paramédicaux.

L'Abonné reconnaît qu'un élément fondamental du Produit SaaS est l'utilisation de l'IA/ML dans le but de fournir et d'améliorer le Produit SaaS de Shift. Nonobstant toute disposition contraire, l'Abonné accorde à Shift le droit d'utiliser les Données de l'Abonné pour entraîner les algorithmes de Shift en interne au moyen de techniques de ML à cette fin (« Données d'entraînement »). Les données de sortie et les modèles résultant de toute Donnée d'entraînement sont la propriété de Shift. Il est précisé que les Données de l'Abonné, y compris toutes les Données d'entraînement, resteront à tout moment séparées des données de tout autre abonné et ne seront pas partagées avec d'autres abonnés de Shift. En outre, aucune Donnée personnelle fournie par l'Abonné ne sera utilisée comme Donnée d'entraînement.

(iv) Capacités de détection

Les données sont traitées de manière asynchrone pour détecter les soupçons sur les prestations, les bénéficiaires, les contrats, les professionnels de santé et les réseaux tout au long du cycle de vie des contrats. Le résultat comprend un score de suspicion, ainsi que des variables explicatives permettant de décrire les suspicions pour chaque scénario qui est déclenché pour un résultat de détection.

Shift peut renvoyer des analyses aux systèmes de l'Abonné par l'intermédiaire d'un fichier CSV défini par Shift et disponible au moyen d'un protocole SFTP défini par Shift.

SHIFT

3.2. Interface utilisateur

L'interface utilisateur Shift fournit une interface multi-utilisateurs pour la visualisation des suspicions, de leur contexte, ainsi que pour leur investigation.

Elle permet aux utilisateurs de s'assigner ou d'assigner d'autres personnes à une investigation et de voir qui est assigné à une investigation, de prioriser les investigations à mener afin de se concentrer sur les actions à plus forte valeur ajoutée, de suivre le processus d'investigation et les actions déjà effectuées, de qualifier une investigation afin de séparer les faux positifs des investigations pertinentes et exploitables, de visualiser le journal d'audit des actions effectuées sur les investigations, d'identifier les comportements suspects et d'analyser les soupçons complexes à l'aide de visualisations en réseau.

L'interface utilisateur Shift peut être configurée en plusieurs langues (allemand, anglais, espagnol, français, japonais et portugais) et selon les modalités définies dans l'Annexe sur la configuration.

3.3. Gestion des utilisateurs

Shift fournira un accès à l'outil de gestion des utilisateurs Shift afin de permettre à l'Abonné de gérer de manière autonome ses Utilisateurs et les groupes d'Utilisateurs autorisés afin de restreindre l'accès des Utilisateurs aux fonctions et données souhaitées.

4. Hébergement

Le Produit SaaS est hébergé dans les infrastructures de la CNAM, selon les prérequis techniques convenus entre les Parties.

5. OPTION(S) ADDITIONNELLE(S)

Toutes les options du Produit SaaS ci-dessous dont l'Abonné a besoin sont additionnelles et doivent être spécifiées et expressément sélectionnées dans la Convention et l'Annexe relative à la commande.

5.1 Détection de fraude documentaire

L'option de Détection de fraude documentaire comprend l'ajout de (i) la collecte, le stockage et le nettoyage des documents de l'Abonné, (ii) la contextualisation du document de l'Abonné avec les données structurées et externes de l'Abonné, (iii) l'analyse asynchrone des données des documents en vue de détecter les soupçons de fraude aux prestations, (iv) l'affichage des résultats dans l'interface utilisateur de Shift.

Shift prend en charge :

- Les factures, devis, décompte RO, relevé bancaire, carte d'identité, qui sont autant de types de documents qui peuvent être exploités pour la détection des fraudes.
- Les formats pdf, jpg, jpeg, png, bmp, tiff, heic. Pour chaque document soumis, Shift demande les métadonnées associées et l'identifiant de la prestation associée.
- Le français.

Le volume maximum de pages de documents attendu est de huit (8) pages par prestation.

6. Exclusions

Le Produit SaaS (i) ne permet pas d'identifier des suspicions de fraude provenant d'autres parties que les clients de l'Abonné, et les professionnels de santé impliqués dans les prestations, (ii) n'est pas un outil de création de rapports personnalisés, (iii) n'inclut pas l'achat de Sources de données externes payantes, (iv) n'inclut pas la remontée d'informations extraites des documents vers le système de gestion des prestations, (v) n'inclut pas d'autres Produits SaaS du portefeuille Shift.